

LPO Info

Rhône

Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux

Édito...

Septembre est l'occasion d'échanger les souvenirs de vacances et transmettre ses expériences naturalistes de l'été.

Nous sommes nombreux, au cours de nos observations, à constater que la faune sauvage peut être peu farouche et qu'elle se laisse observer et approcher (moyennant une distance de fuite raisonnable) quand on la laisse tranquille.

Qui ne s'est pas interrogé sur le côté « sauvage » (en opposition à domestiqué) de certains animaux quand ceux-ci nous observent sans inquiétude manifeste ? Une preuve de plus, s'il en fallait une, que sans dérangement, la cohabitation avec la faune sauvage est possible.

Le répit dans notre pays est de très courte durée. Alors que la période automnale se prête volontiers aux promenades en famille à la campagne, à la cueillette des champignons dans les bois, il nous faut éviter certains secteurs et être particulièrement vigilants face à l'activité chasse.

Depuis le dernier LPO Info, le ministère de l'écologie a pris un arrêté, le 2 août 2012, fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces d'animaux classés nuisibles du 1er juillet 2012 au 30 juin 2015. Certes, nous nous réjouissons de voir que dans notre département, par rapport aux années précédentes, ne sont plus inscrits la martre et le putois. Par contre, la fouine et le renard restent inscrits sur l'ensemble du département malgré la connaissance des services rendus par ces 2 carnivores à l'agriculture (leur utilité en tant que prédateurs sur la régulation des populations de campagnols n'est plus à démontrer).

Et comment ne pas s'inquiéter de l'usage de pièges non sélectifs pour la sécurité des autres mustélidés ?

Les corvidés (Corbeau freux, Corneille noire et Pie bavarde) restent inscrits sur la liste des nuisibles sur 29 cantons et 6 communes de notre département. L'Etourneau sansonnet, quant à lui, est déclaré nuisible sur l'ensemble du département. Ce nouvel arrêté pris pour les 3 ans à venir ne prend absolument pas en compte les variations annuelles des populations liées au taux de reproduction de ces espèces, à la disponibilité des ressources alimentaires, aux conditions météo, etc...

Vos observations, vos données tout au long de l'année sont importantes pour poursuivre l'étude des populations de la faune et pour aboutir à sa protection dans le souci de la préservation du vivant conformément à nos statuts.

L'automne est également le moment de se préparer pour l'hiver. Afin d'aider nos amis ailés, il est temps de constituer ses réserves pour les nourrir. Comme les années précédentes, vous pouvez acheter vos graines de tournesol issues de l'agriculture biologique locale à la LPO Rhône. La journée éco-volontaire de mise en sac des graines est prévue le 29 Septembre. Pensez à contacter Nathalie, notre secrétaire pour passer vos commandes. Par ce geste, vous contribuerez également à soutenir votre association.

Elisabeth RIVIERE
Présidente LPO Rhône

Mardi 4 septembre 2012

Au Muséum, entrée 2 rue Morellet,
Lyon 6ème

Accueil, informations et rencontre
entre adhérents à partir de 19h.

20h : Présentation :

Diagnostic écologique d'une zone humide à
Charly - projet tuteuré Lyon I

20h30 :

Réunion mensuelle de reprise

Soirée présentation des photos des voyages
naturalistes de l'été et des projets de rentrée
de la LPO Rhône.

Sommaire

- 2 Actualités LPO
- 3 Action protection
- 4 Vie associative
- 10 Chronique ornitho
- 12 Revue de presse
- 13 RDV « Centenaire »
- 15 Calendrier LPO Rhône

